



www.stephabdallahhiltis.fr



L'ÉPREUVE DU JUGEMENT

بسم الله الرحمن الرحيم

Quand on observe les affaires criminelles, on se rend compte que rarissimes sont les complicités qui résistent au rouleau compresseur du dévoilement — de la procédure judiciaire, de la médiatisation, du jugement populaire... : la pression est telle que chacun finit par se replier sur son ego par instinct de survie, et à rejeter la faute sur l'autre : ainsi, des amants qui prétendent s'aimaient quand il s'agissait d'assassiner un mari (ou une femme) gênant(e), finissent par se haïr à mort pour sauver leur peau, au moment du grand déballage : plus rien ne tient devant l'épreuve du jugement — et on n'ose même pas imaginer comment ça sera au moment de comparaître devant ALLAH ﷺ : la mère accablera son enfant, le fils son père, la sœur son frère — et c'est la raison pour laquelle seul le Prophète ﷺ, prince de la miséricorde, pourra intercéder pour les uns et les autres : ce qui signifie que, dans l'absolu, le Prophète ﷺ a plus de miséricorde pour un inconnu qui n'est même pas de sa communauté, qu'une mère pour son propre petit qui a grandi dans son ventre.

Et pour que le Prophète ﷺ en vienne à maudire quelqu'un, il faut vraiment que ça soit impardonnable — à l'instar de ce compagnon qui avait choisi de ne pas épargner la vie d'un ennemi récitant la *Shahada* parce qu'il l'avait jugé hypocrite : car en réalité, le jugement n'appartient qu'à ALLAH ﷺ, la *Shahada* est une immunité, et tuer un frère qui vient de la prononcer est un double meurtre, par l'ego, du frère d'une part, et de son propre islam d'autre part : car nier l'islam d'un autre revient à abdiquer le sien, d'une manière aussi définitive que l'autre est mort (en martyr, soit dit en passant).

Quoi qu'il en soit, rares seront les magnanimes au jour du jugement, comme rares ils sont devant les cours d'assises ; et seul *Sayyidina Muhammad* ﷺ a la grandeur d'âme nécessaire au sauvetage d'un quidam ; il est donc vraiment absurde de prendre le risque de se priver de son intercession salutaire, déjà en négligeant de prier sur lui, mais surtout en n'aimant pas sa *Umma* ; non pas comme lui l'aimait, car ça serait impossible, mais au moins en la respectant par amour pour lui, avec humilité.

Le 29 Rajab 1447 / 18 janvier 2026

Ce texte vous plaît ? [Soutenez mon travail](#), et rendez-vous sur mon site pour en découvrir tout le contenu – romans, récits, poésie, posts de blog... —, soit en cliquant [ici](#), soit en flashant le code QR à l'en-tête ou au pied de page.

Tous droits réservés © Stéphane Abdallah ILTIS / Abu Al-Huda : toute reproduction interdite, même partielle, sans autorisation écrite de l'auteur.



www.stephabdallahhiltis.fr

